

Informations de base	
2023/2148(DEC)	Procédure terminée
DEC - Procédure de décharge	
Décharge 2022: Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	
Subject	
8.70.03.12 Décharge 2022	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	CONT Contrôle budgétaire	SARVAMAA Petri (EPP)	14/06/2023
		Rapporteur(e) fictif/fictive RÓNAI Sándor (S&D) CSEH Katalin (Renew) EICKHOUT Bas (Greens/EFA) CZARNECKI Ryszard (ECR) KUHS Joachim (ID) OMARJEE Younous (The Left)	
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire	Président au nom de la commission CANFIN Pascal (Renew)	11/09/2023
	DG de la Commission	Commissaire	
Commission européenne	Budget	HAHN Johannes	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
28/06/2023	Publication du document de base non-légal	COM(2023)0391	
12/09/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		

04/03/2024	Vote en commission			
19/03/2024	Dépôt du rapport de la commission		A9-0135/2024	
10/04/2024	Débat en plénière			
11/04/2024	Décision du Parlement		T9-0258/2024	Résumé
11/04/2024	Résultat du vote au parlement			
10/10/2024	Publication de l'acte final au Journal officiel			

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/2148(DEC)
Type de procédure	DEC - Procédure de décharge
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	CONT/9/12932

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE753.516	16/01/2024	
Amendements déposés en commission		PE757.218	09/02/2024	
Avis de la commission	ENVI	PE754.667	12/02/2024	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0135/2024	19/03/2024	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0258/2024	11/04/2024	Résumé

Conseil de l'Union				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif complémentaire		06180/2024	12/03/2024	

Commission Européenne				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif		COM(2023)0391	28/06/2023	

Autres Institutions et organes				
Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
CofA	Cour des comptes: avis, rapport	N9-0096/2023 JO C 000 27.10.2023, p. 0000	26/10/2023	

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence				
Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
SARVAMAA Petri	Rapporteur(e)	CONT	07/02/2024	Representative from the European Chemicals Agency

Acte final
Budget 2024/2282 JO OJ L 10.10.2024

Décharge 2022: Agence européenne des produits chimiques (ECHA)

2023/2148(DEC) - 11/04/2024 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a décidé de **donner décharge** au directeur exécutif de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) pour l'exercice 2022 et d'approuver la clôture des comptes pour cet exercice.

Notant que la Cour des comptes a déclaré avoir obtenu l'assurance raisonnable que les comptes annuels de l'Agence pour l'exercice 2022 sont fiables et que les opérations sous-jacentes sont légales et régulières, le Parlement a adopté par 531 voix pour, 48 contre et 24 abstentions, une résolution contenant une série de recommandations qui font partie intégrante de la décision de décharge et qui complètent les recommandations générales contenues dans la [résolution](#) sur la performance, la gestion financière et le contrôle des agences de l'UE.

États financiers de l'agence

Le budget final de l'Agence pour l'exercice 2022 s'élevait à **114.777.691 EUR**, soit une augmentation de 5,83% par rapport à 2021.

Gestion budgétaire et financière

Les efforts de suivi budgétaire au cours de l'exercice 2022 ont abouti à un taux d'exécution budgétaire des crédits d'engagement de l'exercice en cours de 98,61%, soit une légère baisse de 0,23% par rapport à 2021, et le taux d'exécution des crédits de paiement de l'exercice en cours était de 85,06%, soit une diminution de 1,17% par rapport à 2021.

La résolution appelle la Commission à présenter la proposition promise pour 2020 afin de renforcer la gouvernance de l'Agence et d'accroître la durabilité de son modèle de financement.

Le Parlement a noté avec satisfaction qu'en 2022, pour la première fois depuis l'échéance d'enregistrement définitif prévu par le règlement (CE) n° 1907/2006 en 2018, les recettes provenant des redevances de l'Agence ont augmenté, tandis que la dépendance à l'égard de l'Union pour financer ses opérations a légèrement diminué.

Autres observations

Le Parlement a également formulé une série d'observations concernant les performances, la politique du personnel, le contrôle interne et l'expérimentation animale.

Il a notamment souligné que :

- l'Agence a exécuté 93% de son programme de travail et a achevé 151 actions et réalisations spécifiques sur les 162 qui étaient prévues pour 2022, 8 actions étant toujours en cours;
- l'Agence a été confrontée à certains défis en 2022, notamment un système d'autorisation inefficace, identifié en 2021, avec un nombre croissant de demandes pour le chrome hexavalent qui devrait se poursuivre en 2023, mettant à rude épreuve la capacité de production d'avis des comités scientifiques, à court de membres expérimentés;
- au 31 décembre 2022, le tableau des effectifs était pourvu à 98,07%, avec 458 agents temporaires engagés sur 467 agents temporaires autorisés au titre du budget de l'Union (même nombre d'emplois autorisés qu'en 2021);

- l'Agence a introduit un nouvel outil électronique pour collecter et examiner les déclarations d'intérêt annuelles des experts externes contribuant aux travaux de l'Agence, apportant ainsi une assurance supplémentaire au processus;

- l'Agence a poursuivi ses efforts pour supprimer progressivement les expérimentations animales en Europe dans la mesure du possible dans le cadre réglementaire actuel. Le processus de suppression progressive devrait être accéléré. L'Agence collabore également avec la Commission et d'autres parties prenantes pour aider la Commission à élaborer une feuille de route en vue du remplacement total de l'expérimentation animale pour les produits chimiques.